



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE

www.fdmjc-alsace.fr

édito

JUIN 2023 - N° 151

trèfle et luzerne

L'ACTU DU RÉSEAU FÉDÉ !

L'ESSENTIELLE ÉDUCATION POPULAIRE

Après la crise sanitaire, d'autres crises se révèlent à nous. Elles sont économiques, environnementales, sociales, démocratiques, géopolitiques et, comme certains le disent, quand les crises se succèdent, peut-être que finalement nous ne sommes plus dans une société en crise mais dans une **société en mutation**.

Cette mutation, de plus en plus rapide, l'Education Populaire, comme à chaque fois dans son histoire, doit en prendre toute sa part. Et l'appel est fort ! Plus que jamais le besoin de lien social se fait sentir. Plus que jamais le rôle de ce troisième maillon qu'est le monde associatif, entre la famille et l'école est essentiel. Les jeunes nous le disent, les familles nous le disent, nos partenaires dans les territoires et dans les institutions ne s'y sont pas trompés et la reprise du « Trèfle et Luzerne » n'est que le dernier témoignage d'un retour en plein régime, sans doute même un peu en surrégime !

Avec une parution trimestrielle, notre « petite édition » se veut être le trait d'union entre tous les maillons de notre réseau. Sans prétention si ce n'est celui d'être un lien supplémentaire et un espace d'expression au service de nos/vos actions, les relater, les mettre en lumière, les mutualiser. Nous tâcherons d'être au rendez-vous tous les 3 mois.

L'été s'annonce sous les meilleurs auspices, dans les associations du réseau, dans les secteurs jeunes et enfance ou dans l'action culturelle. Alors vivez et faites vivre et vibrer ces milliers d'enfants et de jeunes. Accompagnez les familles, permettez la découverte, la rencontre et l'expérimentation.

Bel été à toutes et tous.

Piero CALVISI | Directeur



Le BAFA



On le pensait en perte de vitesse, en déficit d'attractivité ces dernières années. Le BAFA semble pourtant marquer un retour en force, du moins, dans notre réseau. L'effet combiné d'une politique volontariste de la FDMJC Alsace et des aides financières ré-évaluées de la part de la CAF du Bas-Rhin qui sont venues compléter un ajustement législatif.

Le B.A.F.A (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), c'est ce brevet qui permet de devenir animateur vacataire pendant les vacances scolaires. Dans les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ou dans les séjours, il est le sésame indispensable pour le « job d'été qui permet de vivre une aventure » et, bien souvent la clef d'entrée pour des premiers engagements responsabilisants.

Depuis des décennies, c'est aussi une **première expérience de vie d'adulte** pour des générations entières. Ces dernières années, et notamment depuis la crise sanitaire, les effectifs des candidats semblaient marquer le pas au grand désarroi des organisateurs, des organismes de formation et des services de l'Etat. Pourtant ces jeunes « volontaires » (le BAFA n'est pas un diplôme professionnel qualifiant) sont indispensables à l'organisation des centres aérés et des séjours de loisirs éducatifs pour des milliers d'enfants en Alsace.

Heureusement, un nouveau souffle se fait sentir et la FDMJC ne pouvait être absente de cette nouvelle dynamique.



Nouvelles règles, nouvelles aides, nouveaux partenariats

- Le législateur a souhaité abaisser l'âge minimal d'entrée en formation qui vient donc de passer de 17 à **16 ans au premier jour du premier stage**.
- Par ailleurs, la **CAF du Bas-Rhin a augmenté son aide financière qui passe de 200 à 300€ pour le stage de base (théorique) sous condition que celui-ci se déroule en internat**. Nous partageons largement cette dernière exigence, l'internat permettant de vivre pleinement son stage avec des contenus de formation de bonne qualité. En effet, en pension complète avec nuitées, le vécu collectif, la dynamique de groupe et l'intensité du rythme permettent de « vivre une formation » au lieu de la subir.

Forts de ces constats, nous avons décidé de tisser un **partenariat avec l'association Loisirs Jeunesse-Pays de Bitche** -qui vient d'adhérer à notre réseau- et les **CEMEA-Grand Est** pour être en mesure de proposer de tels stages au plus grand nombre de jeunes (et de moins jeunes) dans les territoires que nous accompagnons. **Et le succès semble au rendez-vous !** Ainsi, nous proposons des cycles annuels complets : stage de base ou théorique, stage pratique (dans les territoires) et stage d'approfondissement. Les derniers stages, dont celui des vacances de printemps, ont d'ailleurs tous rapidement affiché complet.

Premiers pas

Au-delà des jeunes qui s'engagent pour les autres pendant leurs congés, nous avons constaté que le BAFA constituait aussi souvent **un premier pas dans les métiers de l'animation et de l'éducation en général**. Nombre de nos animatrices et animateurs professionnels, quels que soient leurs grades et missions aujourd'hui, sont passés par cette étape. Nombre d'enseignants, d'éducateurs, de formateurs ont également fait leurs premières expériences par le biais de ce fameux BAFA !

Les besoins dans ces domaines sont aujourd'hui énormes et la société toute entière a besoin « d'éducateurs » porteurs de valeurs, animés par une flamme qui a bien souvent trouvé sa première étincelle dans une veillée, un soir, dans un trou perdu... **Faisons de ces trous perdus des puits de lumière.**

Paul SCHAEFFER

Coordinateur en charge de la formation des bénévoles



 **Plus d'infos**
formation@fdmjc-alsace.fr

Passer le BAFA

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet d'encadrer des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs (ou centre de vacances et de loisirs).

Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins durant les temps de loisirs et de vacances. Ils s'articulent autour d'un **projet pédagogique élaboré en concertation avec l'ensemble de l'équipe éducative**. Pour suivre une formation BAFA, il faut impérativement avoir 16 ans révolus au premier jour de la première session de formation qui est la formation générale.



Les trois étapes de la formation :

#1 La formation générale 8 jours

Cette étape vous permet d'acquérir les connaissances théoriques pour assurer les fonctions d'animation. La validation de la session de formation générale par la Direction de Jeunesse et Sports vous confère la qualité d'animateur stagiaire. En cas de non validation, vous ne pouvez pas effectuer le stage pratique.

N.B. : il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la formation générale et le premier stage pratique.

Pour connaître les dates des prochaines sessions, rendez-vous sur notre site :

<https://fdmjc-alsace.fr/federer/bafa/>

#2 Le stage pratique 14 jours

Cette deuxième étape permet la mise en œuvre et l'expérimentation dans une structure de loisirs accueillant des mineurs. D'une durée minimale de **14 jours**, il peut être effectué en deux fois au maximum (ex. : 10 jours pendant les vacances d'avril et 5 jours pendant les vacances d'été). Le stage pratique doit être réalisé dans un centre de vacances et de loisirs habilité sur le territoire français.

#3 Session d'approfondissement au moins 6 jours **ou** Session de qualification au moins 8 jours

Dernière étape, la session d'approfondissement permet d'approfondir, de compléter et d'analyser les acquis de votre formation.

La session de qualification permet, elle, d'obtenir des prérogatives d'exercice dans un domaine spécialisé (voile, canoë-kayak, etc...).

Plus d'infos

<https://djs.gouv.nc/pole-jeunesse/le-bafa-cest-quoi>

SECTEURS ALSACE DU NORD

Rencontre intersecteur d'animateurs vacataires

Mutualiser les rencontres et les formations... Voilà une idée qui prend tout son sens quand on se penche sur la carte et sur les agendas, puis qu'on se rend compte que les acteurs d'un même réseau organisent chacun de leur côté des actions de formations similaires.

C'est le constat qu'a fait le collectif des animateurs du territoire d'Alsace du Nord. Jusqu'à présent, les secteurs jeunes de la FD et des associations membres voisines planifiaient des temps de formation spécifiques pour leur équipe de vacataires estivaux.

Cette année, ils ont décidé de se rassembler autour d'un week-end commun pendant les vacances de printemps à Baerenthal. Sur place, une trentaine de jeunes animateurs (issus de 3 territoires différents) ont pu découvrir des ateliers et des activités (animés par des professionnels du réseau) à proposer et à organiser ensuite lors de leurs futurs temps d'animation tels que l'animation de « jeux rapides », un atelier « fabrik'à book », une animation sur la réalisation d'un feu de camp, ou encore la fabrication d'un jeu coopératif en matériel de récupération... Le lendemain, les secteurs ont travaillé en équipes sur la préparation des animations estivales de leur territoire (ou association).

Un beau temps d'échanges et de découvertes de l'autre pour grandir, se nourrir, s'outiller...



Et au périscolaire ?

C.C. SAUER PEHELBRONN - LEMBACH

« Notre forêt du bonheur » !

Depuis un an et demi, quels que soient la saison, la météo ou le programme, le mardi soir à Lembach, le périscolaire, c'est dehors ! Mais pas n'importe où : « c'est dans notre petit coin de bonheur, notre petite fabrique à rêves et à souvenirs. C'est NOTRE forêt, mais on la partage volontiers ».

Il y a de quoi s'asseoir. Des longs bancs en branches, des « tables » en branches, des aires de jeux et de pique-nique, un parcours sensoriel, des œuvres de Land Art. C'est un coin qui sent le bonheur et même lorsqu'il n'y a personne on y croit entendre des rires d'enfants au loin. Depuis la

rentrée 2021, c'est là que se retrouvent chaque mardi soir la totalité des enfants et l'équipe d'animation de l'accueil périscolaire de Lembach. Pourtant la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn vient d'inaugurer une structure enfance flambant neuve et agréable dans cette commune. Rien n'y fait ! Martine Gimber, la directrice et « son troupeau » viennent là chaque semaine. Les activités sont les mêmes que quand elles se déroulent au centre. Bricolage, musique, chants, contes et poésies, ateliers bilingues, grands et petits jeux. Le goûter se prend là aussi. Bref « **rien ne change sauf que... tout change parce qu'on est dehors, dans la nature. Ici c'est chez nous, on a tout fait nous-mêmes, tout imaginé, tout construit** » rajoute la pimpante directrice.

Du coup personne ne raterait la séance du mardi soir et il n'est pas rare que les enfants y retournent le week-end avec leurs parents et leurs familles.

Souvenirs

C'est sûr, celles et ceux qui sont passés par là s'en souviennent. Le vécu collectif, les sensations, les odeurs stimulent l'imaginaire. D'ailleurs les anciens CM2 de l'année dernière reviennent régulièrement prendre des nouvelles. Les souvenirs forgés ici sont durables. Et puis il y a l'éducation à l'environnement, la découverte du monde des insectes, des plantes. Les enfants peuvent toucher, sentir, imaginer, construire. C'est tout un (autre) monde. Et l'expérience fait des émules. D'autres structures d'accueils périscolaires s'y mettent un peu partout dans le réseau et voilà que les écoles elles-mêmes entrent dans la danse. Pour vivre heureux, vivons dehors !



Trèfle et luzerne

Le magazine du réseau de la Fédération des MJC d'Alsace

Adresse du siège social :
8 rue du Maire François Nuss
67118 GEISPOLSHHEIM

Adresse postale :
8 rue du Maire François Nuss
CS 30135
67404 ILLKIRCH CEDEX

contact@fdmjc-alsace.fr

Directeur de la publication : Piero Calvisi
Rédacteur en chef : Paul Schaeffer
Coordination : Elouan Zobel
Réalisation : Service Communication FDMJC
Imprimé par l'imprimerie Handirect à Strasbourg
N° ISSN : 2109-3806
Dépôt légal à parution

Réjoignez-nous !



www.fdmjc-alsace.fr



C.C. PLAINE DU RHIN - NIEDERROEDERN

Ça roule au péri !

Depuis janvier, le périscolaire de Niederroedern s'est doté d'un vélo-bus pour les trajets du midi. Il permet à un seul animateur de récupérer jusqu'à 6 enfants à l'école maternelle.

Original, pratique et plus écologique, ce vélo-bus à assistance électrique, financé par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin et par la Région Grand Est, s'inscrit pleinement dans la démarche de sensibilisation à l'environnement déjà bien présente au périscolaire (opérations anti-gaspi, goûters maison, serviettes lavables...).

Ce nouveau mode de déplacement semble avoir convaincu les enfants qui retrouvent un sentiment de liberté à « être dehors » (bien que tous équipés... casque et ceinture obligatoires !) surtout par beau temps quand ils peuvent « enlever le toit ».

En plus du soutien des parents, les animatrices peuvent également compter sur les encouragements des enfants... : « **Ce n'est pas grave si tu ne peux pas pédaler plus vite pour dépasser la voiture !** ».

